



Commémoration pour les trois gendarmes abattus le 04/02/1943

Création : dimanche 28 janvier 2018 11:58

En date du 04/02/1943, trois gendarmes périrent lorsqu'ils furent pris sous le feu entre le village de Moorslede et la gare.

Quatre collègues, tous membres de la première compagnie mobile de la gendarmerie de Bruxelles effectuaient un service entre Roulers et Ypres.

Cette patrouille s'effectuait avec deux motos de type side-car.

Leur mission consistait entre autres en la surveillance de la circulation et le contrôle du marché noir (trafic illicite) .

Dans les environs de Moorslede, des petits groupes de cyclistes furent remarqués , de 2 à 3 cyclistes qui circulaient sans feux . Leur nombre était estimé à douze. Ces cyclistes ont été rattrapé par les gendarmes qui décidèrent de contrôler le dernier petit groupe.

La deuxième moto retint un petit groupe qui quittait précipitamment les lieux , à pied après avoir abandonné leurs vélos.

Une fois les pièces d'identité demandées , 3 des 4 gendarmes furent abattus à courte distance.

Le quatrième gendarme pu éviter les coups de feu et se jeter dans le canal où il trouva un abri. Deux des gendarmes abattus avaient leur arme en main mais n'ont pas pu l'utiliser pour se défendre. Les auteurs des faits fuiront vers Passendale.

Les auteurs furent interceptés par les services de la police allemande.

Les trois coupables furent condamnés à mort par la Cour Martiale de Bruges .

Après la libération, l'enquête fût réouverte par le Parquet de Ypres .

Les trois gendarmes assassinés étaient membres membres de la fraternelle de la gendarmerie, association dont l'unique héritier est le SNPS .

Le dimanche 13/02/1949, un service de deuil solennel fût organisé en l'église de Moorslede. A ce service funèbre assistèrent de nombreux collègues et un délégué représentant de l'État Major.

Septante cinq années après cet acte abominable le SNPS participera à la commémoration en hommage et en souvenir de nos collègues morts en service .

Le service de commémoration aura lieu le 04/02/2018 à 10.00 en l'église St Martin de Moorslede.

Inauguration d'une plaque commémorative au Monument des Morts.



NATIONAAL SYNDICAAT VAN HET POLITIE- EN VEILIGHEIDSPERSONEEL VZW
SYNDICAT NATIONAL DU PERSONNEL DE POLICE ET DE SECURITE ASBL

Commémoration pour les trois gendarmes abattus le 04/02/1943

Création : dimanche 28 janvier 2018 11:58
